

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2020/878

932
Version 2.3

Hooco Wax dunkelbraun
Mise à jour 5 avr. 2022

Date d'édition 9 mai 2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation

932 Hooco Wax dunkelbraun
UFI: 51K2-W021-100Q-A3HW

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produits lustrant et mélanges de cires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Renia Gesellschaft mbH
Ostmerheimer Straße 516 Téléphone: +492216307990
51109 Köln E-mail: info@renia.com
Deutschland Site web: www.renia.com

Service responsable de l'information

E-mail (personne compétente) labor@renia.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

24h numéro d'appel d'urgence: +49-221-630799-17

*** Remarque**

- * Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
- * Éviter le rejet dans l'environnement.
- * Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants.

3.2 Mélanges

Description

la cire de couleur synthétique à partir de la cire de carnauba, la cire de Montan, la paraffine, les couleurs organiques et inorganiques.

Composants dangereux

n°CAS N°CE Numéro d'identification UE	Nom de la substance Numéro d'enregistrement REACH Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	pds %
- 920-360-0 -	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30 %) Asp. Tox. 1 H304	1,0 < 5,0
8042-47-5 232-455-8 -	weisses Mineralöl Asp. Tox. 1 H304	1,0 < 5,0

Remarque

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.Énoncé des phrases H: voir dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

*** Remarques générales**

- * Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

*** En cas d'inhalation**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

*** Après contact avec la peau**

- * Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants. En cas d'un contact avec la matière en fusion, traiter la peau avec: Eau et savon.

*** Après contact avec les yeux**

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2020/878

932
Version 2.3

Hooco Wax dunkelbraun
Mise à jour 5 avr. 2022

Date d'édition 9 mai 2022

* En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

* **En cas d'ingestion**

* Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

* **Protection individuelle du premier sauveteur**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

* **Symptômes**

* Douleurs abdominales. Troubles gastro-intestinaux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

* Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

* **Moyens d'extinction appropriés**

* Dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, ABC-poudre, brouillard, (eau), Sable sec.

* **Moyens d'extinction inappropriés**

* Jet d'eau à grand débit. Jet d'eau de forte puissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

* Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

* En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

* Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Eloigner le produit de la zone d'incendie. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

* Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

* Aucune mesure particulière ne sont exigées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

* Eliminer de la surface de l'eau (p. ex. écumer, aspirer). Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

* Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

* **Précautions de manipulation**

* Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

* **Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale**

* Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

* Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

* **Demandes d'aires de stockage et de récipients**

* Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans les locaux secs et bien ventilés à une plage de température de 10 °C à 30 °C.

* **Conseils pour le stockage en commun**

* Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2020/878

932
Version 2.3

Hooco Wax dunkelbraun
Mise à jour 5 avr. 2022

Date d'édition 9 mai 2022

* **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

* Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

* Produits lustrant et mélanges de cires

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

* **Valeurs limites au poste de travail**

Aucune donnée disponible

* **Valeurs limites biologiques**

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

* **Protection individuelle**

* **Protection respiratoire**

* Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

* **Protection des mains**

* Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

* **Protection yeux/visage**

* En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

* **Protection corporelle**

* Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

* **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

* Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Couleur	cf. étiquette
Odeur	caractéristique
pH	non déterminé
Point de fusion/point de congélation	70 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	150 °C
Point éclair	> 300 °C
inflammabilité	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité à 20°C	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité à 20°C	non déterminé
Pression de vapeur à 20°C	non déterminé
Densité de vapeur relative	non applicable
Densité à 20 °C	1 kg/l
Solubilité dans l'eau à 20°C	non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	voir rubrique 12
Température d'ignition en °C	> 500 °C
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité à 40 °C:	non déterminé

9.2 Autres informations

non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2020/878

932
Version 2.3

Hooco Wax dunkelbraun
Mise à jour 5 avr. 2022

Date d'édition 9 mai 2022

* Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

* Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la matière est réputée stable à température ambiante pour une longue période (jours).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

* Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

* Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

* Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

* Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation résumée des propriétés CMR

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

L'inhalation de solvants, au dessus de la valeur de concentration d'activité maximale à l'emplacement de travail, peut être nocive pour la santé, par ex. irritation des muqueuses, des organes respiratoires ainsi que lésions du foie, des reins et du système nerveux central. Les signes sont: Maux de tête, Vertiges, fatigue, myasthénie, État semi-conscient, dans les cas les plus graves: état inconscient. Les produits vaporisés peuvent provoquer certains des effets mentionnés en raison de la résorption cutanée. Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles. Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des lésions réversibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

* Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2020/878

932
Version 2.3

Hooco Wax dunkelbraun
Mise à jour 5 avr. 2022

Date d'édition 9 mai 2022

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6* Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

* **Élimination du produit/de l'emballage**

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

040210 - Matières organiques issues de produits naturels (par exemple, graisse, cire)

Autres recommandations de traitement des déchets

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

* **Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

* **Transport maritime (IMDG)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

* **Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

non applicable

14.4 Groupe d'emballage

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) non applicable

Transport maritime (IMDG) non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

* Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage.

Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

14.8 Informations complémentaires

* **Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

non applicable

* **Transport maritime (IMDG)**

non applicable

* **Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

* **Réglementations EU**

* **Notice explicative sur la limite d'occupation**

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) 2020/878

932
Version 2.3

Hooco Wax dunkelbraun
Mise à jour 5 avr. 2022

Date d'édition 9 mai 2022

- * Respecter les restrictions en matière d'emploi selon la directive 92/85/CEE relative à la sécurité et à la santé des femmes enceintes au travail ou les réglementations nationales plus restrictives, où applicables.
Respecter les restrictions d'emploi pour les jeunes, conformément à la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE) ou aux réglementations nationales plus restrictives, où applicables.

- * **Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive]**

- * Valeur de COV: 0 g/l

- * **Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]**

Catégories de danger / Substances dangereuses explicitement mentionnées

Le produit n'est pas classé conformément à Directive 2012/18/EU.

- * **Directives nationales**

- * Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des mentions de danger et/ou des mises en garde pertinentes des sections 2 à 15

- * H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- * **Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

non applicable

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

LEP: Limite d'exposition professionnelle

VLB: Valeurs limites biologiques

CAS: Service des résumés chimiques

CLP: Classification, étiquetage et emballage

CMR: Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction

DIN: Deutsches Institut für Normung / Norm des Deutschen Instituts für Normung (German Institute for Standardization / German industrial standard)

DNEL: Dose dérivée sans effet

EAKV: Catalogue européen des déchets

EC: Concentration efficace

CE: Communauté européenne

EN: Norme européenne

IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses

IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO-TI: Instructions techniques de l'organisation de l'aviation civile internationale pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses

Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

ISO: L'Organisation internationale de normalisation

LC: Concentration létale

LD: Dose létale

MAK: Maximale Arbeitsplatzkonzentration

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses

ONU: United Nations

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Indications de changement

- * Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente